



L'intersyndicale Education du Nord/Pas-de-Calais Action & Démocratie, CGT Educ'Action, Snalc, SNCL, SNEP-FSU, SNES-FSU, réunie le 19 juin 2015, a acté la nécessité de poursuivre la mobilisation contre la réforme du collège suite aux journées d'actions et de grève réussies des 19 mai et 11 juin 2015.

La publication du décret d'application dans la nuit du 19 mai suite à une grève largement majoritaire traduit non seulement un manque de démocratie du gouvernement, mais aussi une certaine fébrilité face à une profession et des parents qui continuent de rejeter dans une très large majorité cette réforme (sondage Ipsos du 9 juin). Cette réforme met en œuvre l'inverse exact de son ambition annoncée, à savoir le creusement des inégalités. La diminution de tous les horaires disciplinaires pour mettre en place des dispositifs qui ont fait preuve de leur nocivité en lycée et en lycée professionnel, la disparition d'enseignements qui ont pourtant fait leurs preuves (sections bilingues et euros, DP3, langues anciennes....), la menace sur l'existence de nombreuses LV2, l'autonomie sur 20% de l'horaire du collège... tout cela va accroître les inégalités entre établissements et entre élèves. Puisque ceux-ci n'auront plus la même formation en fonction des moyens et des choix de leur établissement : c'est la ghettoïsation qui en sortira renforcée, sans que soit remis en cause l'assouplissement de la carte scolaire et que soit questionnée l'existence d'un enseignement privé qui produit et se nourrit de la ségrégation scolaire.

Pour ce qui est des enseignants qui plus est, la suppression de toute la formation continue « ordinaire » pour la remplacer par une formation imposée, exclusivement centrée sur les EPI, est un mépris de notre métier.

Enfin, le projet de circulaire d'application accroît encore les dangers de cette réforme en légalisant la réunionite dès la rentrée 2015 et en faisant éclater le cadre classe comme le cadre horaire pour les élèves, prélude à l'annualisation du temps de travail des enseignants et d'étude des élèves..

Quant au projet de réforme du Brevet, il enterre toute épreuve disciplinaire et prévoit une évaluation maison interdisciplinaire ainsi qu'une évaluation par compétences pourtant rejetée par la profession et qu'abandonnent la plupart des pays qui l'avaient expérimentée.

Pour toutes ces raisons, l'Intersyndicale Nord/ Pas-de-Calais Action & Démocratie, CGT Educ'Action, Snalc, SNCL, SNEP-FSU, SNES-FSU appelle à faire grève pendant les épreuves du brevet des collèges, les 25 et 26 juin.

Un préavis est par ailleurs déposé pour la correction des épreuves, les 29 et 30 juin.

Lille, le 19 juin 2015

